

25 juillet 2018

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite du 17 janvier 2017 de M. Pierre Gauthier: «Quel avenir pour le cabinet dentaire scolaire de Pâquis-Centre?».

TEXTE DE L'INTERPELLATION ECRITE

Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers administratifs de la Ville de Genève,

J'ai été approché par des parents d'élèves de l'école de Pâquis-Centre qui s'inquiètent de la disparition annoncée du «cabinet dentaire scolaire» installé de longue date dans les locaux de l'école de Pâquis-Centre.

Selon ces personnes, le bail du cabinet scolaire n'aurait pas été renouvelé par la Ville de Genève; cette structure sociale très utile devra donc quitter ses actuels locaux à l'issue des travaux de réfection du bâtiment de l'école qui sont actuellement en cours.

Ce cabinet fait partie du réseau cantonal de cabinets scolaires qui poursuit deux missions complémentaires: l'une de prévention et de dépistage auprès des enfants scolarisés en primaire et l'autre de dispense aux enfants d'âge primaire de soins dentaires à des tarifs modiques calculés en fonction des possibilités financières des parents.

Le cabinet de l'école de Pâquis-Centre couvre les besoins d'environ 10 écoles primaires de la rive droite.

A la suite de la disparition annoncée d'un service de santé dans un quartier populaire, les parents d'élèves m'ont demandé de vous poser les questions suivantes:

- Comment et où se feront désormais le contrôle et le dépistage dentaires des enfants scolarisés à Pâquis-Centre?
- Quelle sera la destination future des locaux scolaires libérés par la rupture du bail du cabinet dentaire scolaire?
- Quelles autres possibilités de soins dentaires à tarifs modiques pour enfants d'âge scolaire primaire seront-elles proposées dans le quartier des Pâquis, sachant que ce quartier est peuplé de quelque 17 000 habitants dont la majorité est à revenus modestes et que près de 700 élèves fréquentent les trois écoles du quartier?

En vous remerciant de la réponse que vous ne manquerez pas d'apporter aux parents très inquiets de la disparition annoncée d'un service social indispensable aux familles modestes de ce quartier populaire, je vous prie de recevoir mes meilleurs messages.

Pierre Gauthier

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au mois de juin 2018, le cabinet dentaire a temporairement quitté ses locaux sis rue de Berne 50, le temps de la rénovation du bâtiment scolaire dans lequel il est situé.

Au terme de la deuxième phase des travaux de rénovation de l'école de Pâquis-Centre, soit au printemps 2019, le cabinet dentaire réintégrera ses locaux.

Dans l'intervalle, le cabinet dentaire est installé par le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse dans une roulotte, à proximité de l'école.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Esther Alder